

Le 31 mars 2023

Karine Charest
Directrice – Affaires corporatives et
gouvernance
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2023-0090

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 6 mars 2023 et dans laquelle vous nous demandez :

« ... Toute directive ou Instruction relatives au haubanage. »

En réponse à votre demande, nous vous communiquons les documents suivants, lesquels sont accessibles à l'aide d'hyperliens vers notre site Web :

Norme de conception, installation et la vérification des structures aériennes – édition 4 mai 2020 (pages 10, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 29, 33, 34, 39, 43, 44, 48, 80, 82, 83, 106, 107 et 139)	https://www.hydroquebec.com/data/location-structures/docs/norme-uc-structure-poteau.pdf
Critère de demande d'utilisation des structures de soutènement	https://www.hydroquebec.com/data/location-structures/pdf/criteres-associes-a-une-duss-juillet2022.pdf?v=20220705
Aide décisionnel à l'ingénierie (page 4)	https://www.hydroquebec.com/data/location-structures/docs/aide-decisionnel-a-l-ingenierie.pdf?v=20220729
Condition de service 2021	https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/conditions-service.pdf

Nous ne pouvons toutefois pas vous communiquer les normes de construction du réseau aérien (B.41.11) et les méthodes de construction et de dépannage du réseau aérien (B.41.13), ni les spécifications techniques pertinentes, car elles contiennent des renseignements de nature commerciale et technique que nous traitons de façon confidentielle. Nous invoquons à cet égard l'article 22 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels en annexe.

Veillez toutefois noter que certains de ces documents peuvent vous être communiqués suivant la signature d'une entente de confidentialité et le respect des certaines conditions, notamment le paiement des frais fixés. Si ceci vous intéresse, nous vous invitons à contacter madame Diane Durand aux coordonnées ci-dessous, laquelle pourra vous diriger vers le gestionnaire responsable.

Diane Durand, Conseillère interventions
Direction – Développement, efficacité, soutien et systèmes
durand.diane@hydroquebec.com

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest

p. j.